N15313_Les-plus-grandes-affaires-du-crime-T2_3e.indd 1 16/09/2025 16:15

N15313_Les-plus-grandes-affaires-du-crime-T2_3e.indd 2 16/09/2025 16:15

L'HEURE DU

CRIME

N15313_Les-plus-grandes-affaires-du-crime-T2_3e.indd 3 16/09/2025 16:15

Direction éditoriale : Stéphane Chabenat
Édition : Charlotte Sperber
Avec la collaboration de Muriel Galichet chez LiberTypo
Illustrations : Audrey Sovignet
Conception graphique et mise en pages : Soft Office
Conception graphique de la couverture : Thomas Hamel / 'Olo

Les Éditions de l'**Opportun**
16, rue Dupetit-Thouars
75003 Paris
www.editionsopportun.com

N15313_Les-plus-grandes-affaires-du-crime-T2_3e.indd 4 16/09/2025 16:15

JEAN-ALPHONSE RICHARD
AVEC **JUSTINE VIGNAUX**

L'HEURE DU CRIME

SPÉCIAL *COLD CASES*

Opportunéditions

N15313_Les-plus-grandes-affaires-du-crime-T2_3e.indd 5 16/09/2025 16:15

N15313_Les-plus-grandes-affaires-du-crime-T2_3e.indd 6 16/09/2025 16:15

INTRODUCTION

C'est la plus terrifiante épreuve infligée aux familles des victimes : ne pas savoir, ne rien connaître de ce qui est arrivé à une épouse, un mari, un fils ou une fille. L'épreuve est encore plus douloureuse quand le corps n'est pas retrouvé. Enfoui à jamais dans une forêt profonde ou jeté dans un fleuve dont il ne serait jamais remonté. Il ne reste aux proches que quelques photos, des souvenirs et des questions qui, jour et nuit, vont hanter leurs vies.

Les *cold cases* sont une torture permanente. Impossible d'éteindre la flamme d'un espoir – savoir – même si les illusions se sont dissoutes.

Ce livre suit la piste d'histoires souvent sorties du paysage de la chronique criminelle. Faute de nouvelles découvertes, de témoignages inédits surgis des années après le crime. Qu'est-il arrivé à Marie-Hélène Audoye ? Au petit John Berthe, ou à la famille Méchinaud ?

La création du pôle des *cold cases* au tribunal de Nanterre, a permis d'entrebâiller ces portes qui paraissaient être fermées à double tour. Et parfois découvrir la vérité. Preuve qu'il ne faut pas refermer ces dossiers, même quand la poussière du temps les recouvre.

Ce livre est dédié aux juges, policiers, gendarmes, associations qui se battent pour que la lumière surgisse sur ces centaines de *cold cases*. Dédié encore et surtout aux

mamans, papas, frères, sœurs, neveux et nièces qui n'ont jamais baissé les bras. Nous les saluons. Nous partageons leur peine et leurs espoirs. Nous serons toujours à leurs côtés pour les écouter et parler d'eux. Car il n'est pas pire punition que le silence.

NATHALIE MAZOT

L'ADOLESCENTE VOLATILISÉE

À l'approche de l'hiver 1982, Nathalie Mazot venait d'avoir 14 ans lorsqu'elle s'est volatilisée dans le Vieux-Lyon, dans le quartier même où avait été tourné le film *L'Horloger de Saint-Paul*. À cette époque, les disparitions d'enfants, en particulier dans les milieux modestes, ne sont pas prises au sérieux. La mère de l'adolescente se retrouve ainsi seule face à l'indifférence. Elle frappe aux portes de la justice et de la police, qui vont longtemps rester closes. Quand l'enquête démarre enfin, elle entraîne les enquêteurs dans les milieux interlopes, qui plongent dans les profondeurs de Lyon à la recherche d'un corps…

Où est donc passée la jeune fille ? Pourquoi n'a-t-on pas écouté la douleur d'une famille ?

Une adolescente joyeuse et insouciante

Le samedi 6 novembre 1982 au matin, alors qu'elle approche de ses 14 ans, Nathalie Mazot affiche un sourire radieux. C'est le week-end. Elle vient de quitter la Cité de l'Enfance, un internat qui accueille les mineurs défavorisés, à Bron, une

N15313_Les-plus-grandes-affaires-du-crime-T2_3e.indd 9 16/09/2025 16:15

banlieue de Lyon, où elle est scolarisée. Elle n'a que quelques centaines de mètres à parcourir pour se rendre rue Paul-Pic, dans le quartier de Parilly, chez sa mère, Yolande Guyot, qui l'attend avec impatience. Yolande, mère de sept enfants nés de deux pères différents, n'a pas eu d'autre choix que de placer sa fille dans ce foyer éducatif. Elle n'avait pas les moyens d'élever correctement la petite dernière. Il s'agissait aussi de l'éloigner de son père, un homme réputé violent et porté sur la bouteille. Ce matin-là, Yolande accueille sa fille. Nathalie a la peau hâlée et de longs cheveux bruns. Malgré ses 14 ans, elle en paraît deux ou trois de plus. La mère et la fille sont heureuses de se retrouver. Yolande Guyot décrit une enfant joyeuse, pas du tout soucieuse. Nathalie passe en coup de vent chez sa mère. Elle est censée passer le week-end chez l'une de ses grandes sœurs, Évelyne, 19 ans, qui lui ressemble beaucoup. Évelyne habite dans le Vieux-Lyon, quartier Saint-Paul, un décor rendu célèbre par le film tourné ici huit ans auparavant, *L'Horloger de Saint-Paul*. Vers midi, Yolande accompagne sa fille jusqu'à l'arrêt de bus de la ligne numéro 9. L'adolescente porte une jupe blanche que vient de lui offrir sa mère ainsi qu'un gilet noir. Elle a glissé dans sa poche une cassette des dernières chansons de Serge Lama. Yolande Guyot fait un signe de la main en regardant l'autobus s'éloigner, sans se douter une seconde qu'elle ne reverra plus jamais sa fille.

« Je leur ai dit qu'elle ne serait pas partie comme ça, sans donner un coup de fil à sa sœur. On m'a juste remis une attestation de fugue. »

Nathalie connaît par cœur le trajet qui la conduit jusque chez sa sœur, rue du Docteur-Augros, une artère étroite

et pavée proche des quais de Saône. Il n'y a pas de téléphone portable à l'époque, donc pas de nouvelles, mais la mère est persuadée que sa fille est bien arrivée à destination. Le dimanche, en début de soirée, Yolande Guyot reçoit un coup de fil d'un éducateur de la Cité de l'Enfance. Il lui demande si Nathalie est chez elle, car elle n'a pas réintégré l'établissement. La mère pense à un retard inopiné, à un imprévu. Elle appelle sa fille Évelyne, laquelle semble étonnée. Elle lui assure qu'elle n'a jamais eu la visite de Nathalie, ni le samedi en début d'après-midi, ni le dimanche. Sa petite sœur n'est pas passée la voir. La mère tente de se renseigner, mais personne n'a croisé sa fille. Quarante-huit heures après la disparition, Yolande Guyot se rend au commissariat. On enregistre sa déposition, mais aucun fonctionnaire ne prend l'affaire au sérieux.

L'ÉCLAIRAGE DE RICHARD SCHITTLY SUR LES DISPARITIONS DE MINEURS DANS LES ANNÉES 1980

Invité dans l'émission *L'Heure du crime*, Richard Schittly, correspondant à Lyon pour *Le Monde* et auteur du livre *L'histoire vraie du gang des Lyonnais* (Manufacture de livres, 2021), replace la disparition de Nathalie Mazot dans le contexte des années 1980. À cette époque, les disparitions d'enfants, majoritairement considérées comme des fugues, n'étaient pas prises au sérieux ni traitées avec rigueur par les autorités. Même si environ 90 % des cas relevaient effectivement de fugues, les 10 % restants, souvent des disparitions graves ou criminelles, étaient ignorés. En particulier lorsqu'elles concernaient des enfants placés en foyer ou issus de

milieux défavorisés, tels que Nathalie Mazot. Richard Schittly souligne d'ailleurs que la plainte pour la disparition de la jeune fille avait été rapidement classée, et donc très vite oubliée par les services de police, ce qui a empêché toute tentative d'enquête approfondie. Pourtant, les premières heures d'une disparition sont capitales dans les enquêtes criminelles. Selon lui, dans l'affaire Nathalie Mazot, il est apparu que le foyer de Bron n'a pas réagi activement, que les policiers n'ont pas lancé de recherches immédiates, qu'aucun témoin n'a été entendu rapidement, et qu'aucune piste n'a été explorée dans les délais appropriés. Le temps perdu a ainsi nui aux chances de retrouver Nathalie ou de comprendre ce qui lui était arrivé.

Une « fugue » mystérieuse

Les policiers pensent effectivement qu'il s'agit d'une fugue classique d'une adolescente issue d'un milieu difficile et qui ne supportait pas la vie en foyer. Yolande Guyot ne croit pas une seconde à cette thèse.

Nathalie avait certes connu une enfance compliquée, mais elle était heureuse et épanouie, entourée d'amis qui l'aimaient beaucoup. Qui plus est, elle ne serait jamais partie sans donner de ses nouvelles à Évelyne, avec qui elle passait beaucoup de temps. Elle admirait énormément cette sœur qui rêvait de devenir styliste. Nathalie ne connaissait peut-être pas la véritable activité d'Évelyne, hôtesse au *Lido*, un bar douteux des quais de Saône, où elle l'emmenait parfois. La jeune femme fréquentait aussi un café peu

recommandable près de la gare de Perrache. De plus, elle avait délaissé son petit ami Éric, un militaire, au profit de ses activités nocturnes, qui déplaisaient beaucoup à sa mère.

« Un jour, j'étais allée voir la patronne de cette boîte. Je l'avais menacée de la dénoncer à la police. Je ne voulais pas voir ma fille monter dans les étages », confiera Yolande Guyot au journal *Le Progrès*.

Cette situation inquiétante, combinée au parcours fragile de Nathalie, rend peu plausible une simple fugue ou une mort accidentelle.



LES DISPARITIONS DE MINEURS EN FRANCE

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 signalements de mineurs disparus sont enregistrés. Ainsi, l'année 2024 marque un tournant en France. Avec 38 477 signalements enregistrés, soit 105 cas par jour, c'est la première fois depuis 2021 que le pays ne dépasse pas le seuil symbolique des 40 000 disparitions annuelles. Cette baisse de 6,1 % par rapport à 2023 pourrait sembler rassurante, mais elle cache une réalité qui préoccupe les spécialistes de l'enfance.

En effet, derrière cette baisse globale, le rapport annuel de la fondation Droit d'enfance fait état d'une « intensification de la complexité, de la durée et de la gravité » des cas. Les fugues, qui constituent la plus grande proportion des cas avec 36 439 signalements, ont effectivement diminué de 6,7 %. Cependant, ce phénomène touche désormais des enfants plus jeunes, puisque 38 % des fugueurs ont moins de 15 ans, et leurs périodes

d'absence durent plus longtemps qu'auparavant. Ces fugues révèlent souvent des difficultés familiales ou des mises en danger liées aux réseaux sociaux et à l'influence de tiers malveillants.

Parallèlement, les disparitions dites « inquiétantes » connaissent une progression alarmante de 9 %. Ces situations, particulièrement graves, concernent la plupart du temps des risques d'exploitation sexuelle, en particulier chez les jeunes filles qui représentent une disparition sur trois. Les enlèvements parentaux, quant à eux, restent stables avec 665 cas recensés, dont 227 ont une dimension internationale concernant pas moins de 50 pays différents[1].

Un nouvel événement tragique

« Pardon à ceux à qui je fais de la peine.
Nous nous retrouverons au paradis. »

Le mercredi 5 janvier 1983, deux mois plus tard, presque jour pour jour depuis la disparition de Nathalie Mazot, des résidents de la rue du Docteur-Augros, dans le quartier Saint-Paul, sont alertés par une déflagration sourde provenant d'un appartement voisin. La locataire, Évelyne Mazot, 19 ans, est retrouvée sans vie dans le canapé. Elle vient de se suicider d'une balle dans la tête. À ses côtés se trouve l'arme utilisée, un revolver Reck modèle Cobra, acheté l'après-midi même

1. Source : « Droit de l'enfance. En 2024, près de 40 000 disparitions de mineurs, un chiffre en baisse, mais des cas plus complexes et graves », *Libération*, publié le 25 mai 2025.